

# Quels sont les droits rattachés à un poste de RELÈVE?

1. Est affiché et octroyé de la même façon que les autres postes mais la mention «relève» figure à l'affichage.

2. Est rattaché à un centre d'activités et bénéficie de toutes les conditions à ce titre (calendrier de vacances, priorité des remplacements, répartition des fins de semaine, tour de rôle en TS et garde, répartition des fériés, etc.).

3. Est constitué de quarts de travail au-delà de la structure de poste de base, donc d'heures de remplacement, de surcroîts de travail ou de surplus. Son horaire habituel est donc appelé à changer plus fréquemment.

6. Un déplacement se fait par ordre inverse d'ancienneté, sur une (1) journée de poste, suite aux retraitées réembauchées et aux équipes volantes. La salariée peut demander une familiarisation si elle n'a pas exercé dans ce centre dans les douze (12) derniers mois.

5. Peut être déplacée dans le même territoire (exemple: Maria-Chapdeleine) en cas de surplus: une (1) fois par quart, entre 72h et le début du quart, mais seulement dans le même site une fois le quart débuté (ex: le CH).

4. Peut être sur le quart rotatif, auquel cas tous les rotatifs d'un même centre d'activités ont droit à un nombre équivalent de quarts de jour sur six (6) mois. Donne aussi droit à la prime de rotation prévue à 9.03 de la convention nationale.

7. Un déplacement ne peut être pour effectuer les tâches d'un autre titre d'emploi par (ex: PAB, Agent d'intervention, infirmière auxiliaire dans le cas d'une infirmière).

8. La salariée déplacée conserve ses primes et ne travaille que pour la durée prévue à son quart de travail initial. Le quart de travail fait par la salariée déplacée ne peut pas être réclaté.

9. Les postes de relève sont semblables à ceux qui existaient déjà dans certains centres sous différents noms: cases grises, titularisés, 6000, autoreplacement, relève. Articles 1.02 et 5 des dispositions locales pour les détails.

En résumé, le poste de relève est destiné à l'auto-remplacement des absences à l'intérieur d'un centre d'activités. Ce poste se veut plus attractif et moins flexible que le poste d'équipe volante. Cette nouveauté constitue un moyen plus efficace que les équipes volantes ou la liste de rappel pour remplacer les courtes et longues absences afin d'obtenir nos congés, éviter tout temps supplémentaire et avoir une équipe stable.